

3V INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 598 Chemin du Plan
84340 ENTRECHAUX
827 563 594 RCS AVIGNON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 16 FEVRIER 2024

L'An Deux mille vingt-quatre,
Le Seize février,
A 11h00,

Monsieur Karim BENNANI RUNGS, demeurant 598 Chemin du Plan, 84340 ENTRECHAUX,

Associé unique et seul Gérant de la Société 3V INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros, dont le siège social est sis 598 Chemin du Plan – 84340 ENTRECHAUX,

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 16 euros chacune composant le capital social de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de 598 Chemin du Plan – 84340 ENTRECHAUX au 68 Avenue Jules Ferry – 84110 VAISON LA ROMAINE et ce à compter de ce jour, 16 février 2024.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 5 - Siège social

Le siège de la Société est fixé au 68 Avenue Jules Ferry – 84110 VAISON LA ROMAINE. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Karim BENNANI RUNGS
Gérant Associé unique